

**OTIF**



**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE POUR  
LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX FERROVIAIRES**

**ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATION FÜR DEN  
INTERNATIONALEN EISENBAHNVERKEHR**

**INTERGOVERNMENTAL ORGANISATION FOR INTER-  
NATIONAL CARRIAGE BY RAIL**

**Office central  
Zentralamt  
Central Office**

**8.10.2004**

Original: FR

**Erratum No 2 aux textes de notifications 2005 (Projet)**

**Sommaire**

7.3.2 Biffer « de marchandises des classes 4.2, 4.3, 5.1, 6.2, 7 et 8 »

**Partie 1**

1.1.3.6.3 Dans le tableau, catégorie de transport 0, classe 6.1, ajouter « , 2312 » avant « et 3294 » et insérer une nouvelle ligne avant « Classe 6.1 » comme suit : Classe 5.1 : 2426 » (Modification supplémentaire)

1.4.2.2.1 Dans la dernière phrase, ajouter « dangereuses » après « marchandises »

1.7.1.1 Remplacer les deux dernières phrases du texte de l'Erratum No 1 comme suit :

« Il est fondé sur le Règlement de transport des matières radioactives de l'AIEA (telle que modifiée 2003), Collection de normes de sûreté No TS-R-1, AIEA, Vienne, (2004). Les notes d'information figurent dans le document « Advisory Material for the IAEA Regulations for the Safe Transport of Radioactive Material », Safety Standard Series No. TS-G-1.1 (ST-2) AIEA, Vienne, (2002). »

1.10.3.3 Reçoit la teneur suivante :

« Des dispositifs, des équipements ou des procédures pour la protection contre le vol des trains ou des wagons transportant des marchandises dangereuses à haut risque (voir tableau 1.10.5) ou de leur chargement doivent être mis en place et des dispositions doivent être prises pour que cette protection soit opérationnelle et efficace à tout

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions. L'Office central ne dispose que d'une réserve très restreinte.

moment. L'application de ces mesures de protection ne doit pas compromettre les interventions de secours d'urgence. »

1.10.5 Tableau : Remplacer « du type B ou de type C » par « du type B(U) ou de type C(M) »

## Partie 2

2.2.9.3 En regard du No ONU 1931, ajouter « (HYDROSULFITE DE ZINC) » (Modification supplémentaire)

## Partie 3

### Tableau A

1268 Biffer « TP9 » dans la colonne 11 (3x, groupes d'emballage II et III) \*)  
 2249 Remplacer « T1 » par « TF1 » dans la colonne 3b  
 3345 Ajouter « TP9 » avant « TP33 » dans la colonne 11 (groupe d'emballage I) \*)  
 3394 Ajouter « PR1 » dans la colonne 8  
 3401 Ajouter « 274 » après « 182 » dans la colonne 6  
 3402 Ajouter « 274 » après « 183 » dans la colonne 6  
 3432 Biffer « W1 » dans la colonne 16  
 3433 Ajouter « 274 » avant « 320 » dans la colonne 6  
 3440 Ajouter « 274 » avant « 563 » dans la colonne 6 (3x)  
 3449 Ajouter « CW31 » dans la colonne 18  
 3458 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13  
 3459 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13  
 3460 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13  
 3462 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13 (Groupe d'emballage III)  
 3464 Biffer « X » en regard de « TE15 » dans la colonne 13 (Groupes d'emballage II et III)  
 3464 Biffer « X » en regard de « TU15 » dans la colonne 13 (Groupe d'emballage I)

\*) (Modification supplémentaire)

### Tableau B\*)

Remplacer la ligne « BUTYLENE » par les 4 lignes suivantes (Modification supplémentaire):

|                     |      |        |
|---------------------|------|--------|
| BUTYLENE EN MELANGE | 1012 | 290123 |
| BUTYLENE-1          | 1012 | 290123 |
| cis-BUTYLENE-2      | 1012 | 290123 |
| trans-BUTYLENE-2    | 1012 | 290123 |

## Partie 4

4.1.4.1 P620 b) : Remplacer « et ayant une dimension extérieure minimale de 100 mm » par « Sa dimension extérieure minimale ne doit pas être inférieure à 100 mm. » (Modification supplémentaire)

P650 : Supprimer la dernière phrase

4.1.4.2 IBC520 : Remplacer « (litre) » par « (litre/kg) » dans la dernière colonne (Modification supplémentaire)

4.1.4.4 PR1 : Ajouter « 3494 » dans la 2<sup>ème</sup> colonne

4.1.9.2.2 Remplacer « CV 33 » par « CW33 »

4.2.5.3 TP32 b) : Reçoit la teneur suivante :

« L'aptitude au transport en citernes doit être démontrée. Une méthode d'évaluation est l'épreuve 8

d) de la série 8 (voir Manuel d'épreuves et de critères, Partie 1, Sous-section 18.7); »

4.3.4.1.2 Sous « L4BH » insérer une nouvelle ligne supplémentaire « 6.2 I4 »

## Partie 5

5.2.1.7.4 c) : Remplacer « colis du type IP-1 » par « colis du type IP-2 »

5.4.1.1.6.3 Remplacer à la 2<sup>ème</sup> ligne « et véhicules » par « , véhicules et conteneurs »

5.5.1.3 Note de bas de page 2) : Reçoit la teneur suivante (Modification supplémentaire):

Des dispositions existent en l'occurrence, par exemple dans le Règlement CE No 1774/2002 du Parlement européen et du Conseil du 3 octobre 2002 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine (Journal officiel des Communautés européennes, No L 273 du 10.10.2002 p.1.

## Partie 6

6.1.6.1 Biffer la désignation du paragraphe « 6.1.6.1 » dans la marge \*)

6.2.1.7.6 Le NOTA est supprimé

6.2.1.7.6 c) : Insérer « suivie par le mois (deux chiffres) » après « de l'année (deux chiffres) »

6.2.5.8.6 c) : Même insertion que sous 6.2.1.7.6

6.2.5.8 Le membre de phrase entre parenthèses reçoit la teneur suivante :

« (par exemple collerette soudée ou plaque résistant à la corrosion, soudée sur la jaquette extérieure du récipient cryogénique fermé). »

6.2.5.9 La correction sous 6.2.5.8 ne s'applique pas ici (contrairement au texte imprimé)

6.5.4.3.6 Dans la note de bas de page 2), remplacer « 6.1.5.2.6 » par « 6.5.4.3.5 » \*)

6.8.2.1.17 Dans la définition de « $\lambda$ » biffer « ou égal »

\*) Cette correction n'a pas pu être prise en compte dans la version imprimée

## Partie 7

7.3.2 Dans le titre, biffer « de marchandises des classes 4.2, 4.3, 5.1, 6.2, 7 et 8 »

7.5.11 CW33. (2) : Remplacer dans les parenthèses « CI-1 », « CI-2 » et « CI-3 » par « type IP-1 », « type IP-2 » et « type IP-3 »

**Partie non officielle du RID****Prescriptions pour les récipients en matière plastique (Modification supplémentaire)**

Dans le 1<sup>er</sup> sous-titre, ajouter « ou 6.5.4.3.6 » après « 6.1.5.2.7 »

Dans le 1<sup>er</sup> sous-alinéa, ajouter « ou 6.5.4.3.5 » après « 6.1.5.2.6 » et modifier « 6.1.6.1 » en « 6.1.6 »

Sous 3.1, modifier « 6.1.6.1 » en « 6.1.6 »

Sous « Méthode de laboratoire C », ajouter « ou 6.5.4.3.5 » après « 6.1.5.2.6 » et modifier « 6.1.6.1 e) » en « 6.1.6 e) »

---